

# INSCRIPTIONS A LA RESTAURATION SCOLAIRE

## Cycles MATERNEL et PRIMAIRE

ANNEE SCOLAIRE 2007 / 2008

Chers parents,

L'association des Parents d'Elèves et la Direction sont heureux de vous annoncer que la société Sodexho assurera le service de restauration de notre école à compter de la rentrée de septembre 2007.

Veillez trouver ci-dessous le tarif des abonnements trimestriels (ou annuels) au service de restauration et le forfait « tartiniste primaire » pour l'année scolaire 2007/2008 :

PRIX REPAS TTC	PU	1 <sup>er</sup> trimestre du 04.09.07 au 21.12.07	2 <sup>ème</sup> trimestre du 07.01.08 au 14.03.08	3 <sup>ème</sup> trimestre du 31.03.08 au 04.07.08	Année
<b>MATERNELLE</b>					
<i>1 Repas / semaine (lundi)</i>		Avant le 01.08.07	Avant le 01.12.07	Avant le 01.03.08	Avant le 01.08.07
PU abonnement	3,60	50,40 €	32,40 €	39,60 €	122,40 €
<b>PRIMAIRE 1 à 2</b>					
<i>2 Repas / semaine (lundi, mercredi)</i>		Avant le 01.08.07	Avant le 01.12.07	Avant le 01.03.08	Avant le 01.08.07
PU abonnement	3,60	104,40 €	64,80 €	86,40 €	255,60 €
<b>PRIMAIRE 3</b>					
<i>2 Repas / semaine (lundi, mercredi)</i>		Avant le 01.08.07	Avant le 01.12.07	Avant le 01.03.08	Avant le 01.08.07
PU abonnement	4,10	110,70 €	73,80 €	98,40 €	282,90 €
<b>PRIMAIRE 4</b>					
<i>2 Repas / semaine (lundi, mercredi)</i>		Avant le 01.08.07	Avant le 01.12.07	Avant le 01.03.08	Avant le 01.08.07
PU abonnement	4,10	118,90 €	73,80 €	90,20 €	282,90 €
<b>PRIMAIRE 5</b>					
<i>2 Repas / semaine (lundi, mercredi)</i>		Avant le 01.08.07	Avant le 01.12.07	Avant le 01.03.08	Avant le 01.08.07
PU abonnement	4,10	118,90 €	57,40 €	98,40 €	274,70 €
<b>TARTINISTE PRIMAIRE</b>					
<i>Forfait</i>		Avant le 01.08.07	Avant le 01.12.07	Avant le 01.03.08	Avant le 01.08.07
Prix forfaitaire		6,30 €	6,30 €	6,30 €	18,90 (*)

Les repas correspondants aux périodes de voyages scolaires (classe de neige, de mer et vertes), d'au moins une semaine sont déduits dans le tarif ci-dessus.

(\*) Ce montant, décidé par le conseil d'administration de l'Ecole Européenne et le Comité Cantine, est une participation obligatoire pour la consommation de l'eau, de serviettes et gobelets mis à la disposition des « tartinistes primaires » ; ce montant fait partie du contrat établi entre l'Ecole Européenne et le Prestataire.

## **MODE DE FONCTIONNEMENT DES INSCRIPTIONS ET REGLEMENT**

Nous vous prions de bien vouloir payer votre abonnement aux dates suivantes :

- abonnement année : **avant le 1<sup>er</sup> août 2007**
- abonnement 1<sup>er</sup> trimestre : **avant le 1<sup>er</sup> août 2007**
- abonnement 2<sup>ème</sup> trimestre : **avant le 1<sup>er</sup> décembre 2007**
- abonnement 3<sup>ème</sup> trimestre : **avant le 1<sup>er</sup> mars 2008**

Vous pouvez régler à l'année les 3 trimestres en une seule fois ou chaque trimestre selon le calendrier et le montant indiqué dans le tableau ci-dessus sur le compte du service de restauration scolaire de :

"Sodexho - Ecole Européenne" ouvert auprès de la :

**Banque Fortis LU31 0030 3005 6088 0000**

**code SWIFT BGLLLULL**

**Pour faciliter la gestion de vos virements et d'éviter les courriers de rappels, vous avez la possibilité d'automatiser auprès de votre banque le virement de chaque trimestre aux dates mentionnées ci-dessus.**

Lors du paiement, merci de préciser **impérativement** :

- nom(s) de l'enfant
- prénom(s) de l'enfant
- classe
- section
- l'abonnement choisi : année, ou 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> trimestre

### **ATTENTION : SEUL LE PAIEMENT VAUT INSCRIPTION**

A réception de votre paiement, un badge nominatif d'accès au service restauration sera établi et remis à votre enfant le 1<sup>er</sup> jour de chaque trimestre.

Les repas non pris seront remboursés à partir de 2 semaines d'absence consécutives (maladie : sur présentation d'une copie du certificat médical). Le formulaire « demande de remboursement » peut être demandé auprès de SODEXHO [site.ecoleuro@sodexho.lu](mailto:site.ecoleuro@sodexho.lu) et doit être complété puis envoyé au plus tard avant la fin du trimestre concerné.

Les remboursements seront effectués à la fin de chaque trimestre.

Si vous avez payé un abonnement année, vous conserverez la possibilité d'annuler le 2<sup>ème</sup> et/ou le 3<sup>ème</sup> trimestre en introduisant une demande écrite auprès de L'Ecole Européenne, 23 bld Konrad Adenauer L-1115 Luxembourg », avant le début du trimestre à annuler. Une fois le trimestre commencé, aucune annulation ne sera acceptée sauf dans le cas du départ de l'enfant de l'école.

ECOLE EUROPEENNE LUXEMBOURG I  
Antonia RUIZ ESTURLA  
Directrice

SODEXHO LUXEMBOURG  
Fernand VALENTINY  
Directeur des Opérations